



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

Date de la séance : 3 octobre 2022

Présidence : Monsieur Nicolas Menétrey

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Vu le préavis de la Municipalité n° 14/2022 du 29 août 2022 concernant les comptes de des crédits complémentaires au budget 2022

Oùï le rapport de la commission Gestion et Finances,

DECIDE :

D'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 107'000.- (cent sept mille) afin de couvrir les dépenses supplémentaires au budget 2022.

Ainsi délibéré en séance du 3 octobre.

Le président :

Nicolas Menétrey



La secrétaire :

Laureen Pittet